

AVIS AUX PARTIES PRENANTES DU FPR ET DEMANDEURS CONCERNANT L'ÉPUISEMENT DU FONDS DE PARTICIPATION À LA RADIODIFFUSION

27 août 2021

Il s'agit de vous informer de certains développements récents qui ont mis le FPR dans une situation financière très difficile.

Le conseil d'administration du FPR avait espéré qu'avec le Projet de loi C-10, des fonds seraient disponibles pour supporter le Fonds. Cependant, sans l'adoption du Projet de loi C-10 et l'appel récent à l'élection, ce n'est plus une source de financement disponible dans l'avenir proche.

En avril, le CDIP et le FRCP, ont soumis une demande en vertu de la partie 1 au CRTC lui demandant d'initier une procédure publique dans le but de stabiliser le financement du FPR. Ci-joint, à titre d'information, est la réponse du CRTC à cette demande dans laquelle ils ont refusé la demande en considérant qu'elle est maintenant fermée et retournée.

Au 30 juin 2021, le solde du Fonds de participation à la radiodiffusion était de 516 398 \$ et est anticipé d'être largement épuisé par le printemps 2022. (Voir le rapport trimestriel du 30 juin 2021 ci-joint). En réponse aux développements susmentionnés, et avec regard à la situation financière du Fonds de développement de la radiodiffusion, le conseil d'administration du FPR prend les mesures suivantes pour préserver le Fonds jusqu'à ce que de nouveaux fonds importants soient reçus.

- 1. À compter du 1er octobre 2021, 0.75 \$ sur le dollar sera payé sur les demandes reçues pour les travaux effectués après le 1er octobre, 2021.**

Lorsque et si des fonds importants sont reçus, le Fonds examinera le remboursement des 0.25 \$ restants.

- 2. Lorsque le niveau des liquidités dans le Fonds est trop faible, le conseil d'administration effectuera une mesure additionnelle d'imposer une interruption durant laquelle les demandes ne seront pas acceptées. Le Fonds rouvrira lorsque les autres fonds (y compris Sirius) seront reçus. Le remboursement restera à 0.75 \$ sur le dollar jusqu'à ce de nouveaux fonds importants soient reçus.**

Le conseil du FPR s'est très activement engagé à trouver des solutions à cette situation urgente et partage vos inquiétudes que ces mesures puissent éroder la participation du public en matière de radiodiffusion. Nous garderons les parties prenantes informées de tout développement significatif.



Broadcasting Participation Fund
Le Fonds de Participation à la Radiodiffusion

Conseil d'administration du
FPR

Robin Jackson (Président), William Atkinson, Penny McCann